



Union
syndicale
Solidaires

Technicentre AURA

Lyon le 6 juillet 2020

Monsieur le directeur du
Technicentre AURA

Objet: préavis de grève

Suite à la DCI déposée le 08/06/2020 pour laquelle vous nous avez reçu le 11 juin, compte tenu de l'absence de réponses positives, SUD-Rail dépose un préavis de grève conformément aux articles L 2152-1 et L2512-5 du code du travail.

Ce préavis est motivé par la revendication suivante:

- sécurité du personnel

Le préavis de grève couvrira la période du:

13 juillet 2020 à 04h00 jusqu'au 13 septembre 2020 4h00.

Ce préavis de grève concerne l'ensemble des agents du TC AURA et ceux appelés à les remplacer.

Dans l'attente, veuillez agréer, M. le Directeur, nos salutations syndicales.

Pour SUD-Rail

Patrick Mondon